

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 16

Artikel: Paroles d'avare
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Un certain nombre d'abonnés ont laissé revenir „impayé“ notre remboursement. Nous nous permettrons de le présenter à nouveau à fin courant.



VO séde, prâo su, que dein lo vîlhoi teimps, lâi avâi dâi bailli que lè Berne noz z'einvouyânt. Ein a zu dâi bon et dâi croûto. Quemet lè bon n'ant pas ètâtant, tant épais, vo vu dere oquie vouâ de ion que l'ètai.

L'ètai lo bailli de Mâodon, cein sè passâve lâi a mé de dou ceint z'an. S'appelâve ... pu pas vo dere bin adrâi quemet; on nom cin Dingue po fini. Lè dzein lâi desant : « Monsu Dingue ! » et l'amâvant pas pî tant mau. L'apportâve âi dzein de Mâodon quaque taquenisse ti lè coup que l'allâve à Berne, dâi z'or ein bescoumo, dâi z'affére tsapouâsi de pè Thoune, et dinse dâi bougrer.

On coup lâo z'amîne onna vatsé !

Et va ! Iena de clîao puchéinte fribordzaise dâo canton de Berne, nâire et blântse avoué onn'ètai blântse et nâire sur'on get, que l'avâi on lacî de la mëtsance, omète on demi-setâ pe soûte. Et porteinta !

Dan lo bailli dit dinse ào tambou de Mâodon : — Accutâ, Fouettapî, vaitce 'na vatsé que tè baillo à gardâ. Tè foudrà la soignî quemet lè pelion de tè get : lâi baillî à bâire et à medzi, accutâ son rondzo, l'aryâ, la vilâ, la menâ âi bâo. Po ta peina, tè baillî ceint batsé per an. Lo vî sarâi po lè dzein de Mâodon. Mâ, tè dio tot parâi que se jamé vegnâi à crêvâ devant lo temps, farî peindre ào grand pèrâ goliâ stîsse que vindra mè lo dere. Te m'ou bin ! Ora, ouz !

Fouettapî preind la vatsé, et l'a tant voliu la gouvîne que, ma fâi, quaque teimps aprî l'a crêvâ de drudze. Fouettapî l'ètai ào non plie de sa vya. Cô àodrâi dere ào bailli que sa vatsé l'ètai crêvâie ? Po ôtre peindu ! Et tot parâi faillâi lo lâi dere, cote que cote.

Lo potro tambou n'ein droumessâi pequa et sè traissâi lè pâi de la tîta.

A la fin, ie va conta sè misère ào martsau que passâve po on tot fin. Lè dzein desant mîmament que pouâve remettre lè get âi faie, tant l'ètai suti. Lo martsau lâi dit dinse :

— Se te mè baillé veingt batse, m'ein vé trovâ lo bailli. Te mè resseimbllo on boccon, lo bailli vâi pas tant bî et lâi vâo rein vère que dâo fû.

Dinse de, dinse fé. Lo martsau preind la vêtra à Fouettapî, et l'arreve devant lo bailli Dingue.

— Eh bin ! que lâi fâ, et ma vatsé ?

— Monsu, vourâ vatsé, faut que vo diesso que medze pe rein !

— Vouah !

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. 1a ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

— L'è dinse. Et, faut que vo diesso que bâi pe rein !

— Quaise-tè ?

— L'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que lâi lo rondzo arrettâ !

— Pas moian ?

— L'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que pispe pe rein mé !

— Ma ! Ma !

— Oï, l'è dinse. Et pu, faut que vo diesso que fâ pe rein mé de fémé !

— Ma ! Ma ! Adan, que fâ lo bailli, se ma vatsé ne medze pe rein, se bâi pas, se pâo pas possi, se botse de baosâ, l'è que l'è morta ?...

— Tot justo, mons. L'è vo que vo lâi de. Dinse, n'è pas mè que sarâ peindu !

Lo bailli, que l'ètai dc bouna, se bete à recaffâ et à dere :

— N'aré jamé cru lè tambou asse fin !

— Oh ! l'è que su pas tambou, su martsau, respond lo tot fin.

L'è du clli teimps qu'on dit : « Fin quemet on martsau ! »

Marc à Louis.

Délicatesse. — Figure-toi, mon vieux, qu'hier j'ai trouvé un porte-monnaie.

— Tu l'as rendu ?

— Penses-tu, son propriétaire se serait cru obligé de me donner une récompense, et ca aurait blessé profondément ma... délicatesse.

UN COMMANDANT DANS L'EMBARRAS

C'ETAIT au rassemblement de troupes de ***. A l'aube, le bataillon s'organisait sur la place du village pour se porter rapidement à son poste de combat ; les tambours battaient le rappel, les trompettes sonnaient, et les soldats, après avoir secoué la paille attachée à leurs capotes et à leurs moustaches, bouclaient leurs sacs et couraient au lieu de rassemblement. On les voyait sortir de toutes les granges, de toutes les remises où ils avaient logé pour une nuit. Les capitaines formaient leurs compagnies, les lieutenants, les sergents et les caporaux étaient à leur poste. Seuls le commandant et l'adjudant ne paraissaient pas.

Un tambour, envoyé pour s'informer de leur sort, était revenu tout penaud ?

— L'avez-vous vu ?

— Non, mais il m'a crié : « Trouve-moi mes bottes et ma culotte, ou va au diable ! »

La situation du chef était en effet fort désagréable. La veille, à la suite d'un accident arrivé à son cheval, ayant dû mettre pied à terre et patouer pendant plus d'une demi-heure dans des chemins abominables et entièrement détrempés par les pluies, il avait horriblement crotté son fourriment. Son brosseur avait pris ses bottes et son pantalon pour les nettoyer, mais il ne revenait pas.

Revêtu de sa tunique et coiffé de son képi galonné, le malheureux commandant, les jambes nues comme un lazzerone, arpantait sa chambre avec des rugissements de lion. Tantôt il ouvrirait la porte, tantôt le guichet de la fenêtre, et criait d'une voix rauque :

— Motteux, ma culotte ; Motteux, mes bottes ; arrives-tu, canaille ?

Jamais chef de bataillon ne s'était trouvé dans une position aussi critique.

Motteux, si tu n'arrives pas, je te fais fusiller ! mille tonnerres !

L'adjudant-major, qui avait couru à cheval toute la nuit pour le service de la troupe, et qui logeait dans la chambre voisine, crevait de rire entre ses draps.

Quant aux gens de la maison, retirés dans la cuisine, ils tremblaient d'effroi.

L'adjudant fut bientôt saoulé dans sa tunique, botté, éperonné, prêt à monter en selle. Il heurtait à la porte de son chef.

— Trez !... dit une voix brutale.

— Commandant, vartons-nous ? il y aura du retard.

— Il y aura du retard !... Vous êtes commode, vous !... Je le sais pardieu bien qu'il y aura du retard... Mais puis-je partir dans la tenue que voilà ?... hein ?... Et il montra ses jambes nues et ses chaussettes maculées. Il y a assez longtemps que vous avez dû m'entendre oémir. Quand je tiendrai Motteux, je l'étranglerai comme un chat !... tendez-vous !

L'adjudant courut faire une reconnaissance au milieu des vergers, vers les cuisines improvisées où les hommes avaient mangé la soupe, et trouva maître Motteux accroupi devant le feu et se concoctant, sans souci de l'heure, une soupe à la farine dans un couvercle de marmite. Les bottes crottées du commandant et son pantalon étaient jetés négligemment, sans aucun respect, sur l'herbe foulée et humide de rosée.

Un vigoureux coup de pied au bas du dos rappela le brosseur au sentiment de son devoir. Il alla s'étendre sur le nez à trois pas de distance, et quand il se releva, bottes et pantalon avaient disparu.

Un adjudant n'a pas le temps d'en dire davantage; ce peu de paroles avaient suffi pour éclaircir la situation.

Le commandant, heureux de rentrer dans son fourriment, remercia le ciel et embrassa son adjudant.

— Mon cher, vous sauvez mon honneur... et ma vie... vous comprenez... plutôt que de manquer à mon devoir, je me faisais sauter le képi... quant à Motteux... assez causé, son compte est fait... bataillon, pour regagner le temps perdu, pas gymnastique, arche !

Ceci fut dit en courant vers le bataillon, où son cheval l'attendait.

Du brosseur, on n'entendit plus parler ; il avait compris que, dans le salaire qui l'attendait, les bottes de son chef joueraient un certain rôle. Il les avait brossées assez longtemps pour en connaître le poids et l'épaisseur des semelles.

Bonne raison. — Tu devrais bien m'acheter une autre fourrure.

— Mais tu as celle de l'année dernière.

— Alors, tu t'imagines que je vais porter cette étole de renard pendant deux ans.

— Dame ! le renard l'a bien porté toute sa vie. Paroles d'avare. — Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable ?

— Pour suivre les préceptes de l'Evangile, qui dit : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. » Et comme je ne voudrais pas qu'on me fit l'aumône, je ne la fais pas à autrui.

Quand la langue fourche... — Un distillateur qui veut assister au dénouement d'une grande affaire, arrive en retard à l'audience. Désireux de savoir où l'on en est, il demande précipitamment à l'huisser :

— Est-ce que jury a déjà rendu son vermouth ?